



# Recommandation d'indemnisation des délégations officielles pour les organisateurs des épreuves Concours Complet

## 1. Président du Jury

Indemnité par jour CHF 300.00  
Les séances de préparation sont incluses (contact avec le CO, contrôle de l'annonce, etc.)

## 2. Juge de dressage

0 à 10 participants CHF 50.00  
11 à 20 participants CHF 100.00  
21 à 30 participants CHF 150.00  
31 à 40 participants CHF 200.00  
41 à 50 participants CHF 250.00  
Plus de 50 participants CHF 300.00

## 3. Constructeur de parcours

1 parcours CHF 100.00  
2 parcours CHF 150.00  
3 parcours CHF 200.00

## 4. Délégué technique

Indemnité pour l'événement:  
Par jour CHF 300.00  
Par demi-jour CHF 180.00  
Indemnité pour la préparation avant l'événement avec le constructeur de parcours:  
Par jour CHF 300.00  
Par demi-jour CHF 180.00

## 5. Assistant du Jury

Indemnité par mandat confié CHF 50.00

## 6. Constructeur de cross

Montant forfaitaire d'après devis selon accord mutuel

## 7. Médecin et vétérinaire

Indemnité par jour CHF 400.00 à 600.00

## Dispositions générales

Repas, boissons et év. hébergement aux frais de l'organisateur.

Les questions financières entre l'organisateur et les officiels concernant les indemnités et l'hébergement sont absolument à discuter **avant** l'événement.

Dans toutes les indemnités un chemin de 100 kilomètres est inclus. Un surplus de kilomètres est compensé de CHF 0.70 par km (au maximum CHF 100.-).

PS : En principe le travail des officiels est une activité de bénévolat. Pour ça nous parlons ici d'indemnité et non de salaire.